

Paris, le 07 octobre 2015



Le SMPS demande au DGOS une nouvelle donne pour les statuts et parcours professionnels des directeurs, ingénieurs et cadres

Le Président du SMPS, Jérémie Sécher, et Catherine Latger, vice-présidente des directeurs d'hôpital, ont rencontré le Directeur Général de l'Offre de Soins le mercredi 7 octobre pour évoquer avec lui les différents sujets d'actualité générale et statutaire pour les directeurs, ingénieurs et cadres.

Le SMPS a remis à Jean Debeauvais **la pétition pour la revalorisation des Attachés d'Administration Hospitalière, qui a recueilli 1031 signatures soit plus de 30% du corps des AAH**. Le SMPS a également déposé les nombreux commentaires accompagnant la pétition, et qui témoignent d'un grand malaise et d'un fort sentiment d'abandon de ces cadres. Le SMPS a souligné comme mesure incontournable d'équité inter fonction publique que les ingénieurs et les attachés de la FPH soient positionnés au moins à la hauteur des deux autres fonctions publiques.

Evouant la loi de santé et les positions portées par le SMPS sur le nécessaire assouplissement du rôle de l'établissement support, **le Président du SMPS a rappelé qu'aucune réforme ne pouvait être mise en œuvre avec succès sans le rôle déterminant des directeurs, ingénieurs et cadres sur le terrain**. Dans le cadre du «big bang» territorial et managérial qu'occasionneront les GHT, Jérémie Sécher a réaffirmé **qu'il n'est pas acceptable que les directeurs et cadres payent le prix de la réorganisation du système de santé**. Il a notamment évoqué la dégradation des conditions de travail dans les établissements pour l'ensemble de la chaîne d'encadrement. Dans un contexte de forte baisse démographique pour les corps de direction et d'encadrement, les évolutions statutaires sont un investissement nécessaire et autofinancé pour attirer et conserver les meilleures compétences dont notre système de santé a plus que jamais besoin. Jérémie Sécher a donc insisté sur la nécessité **de proposer de nouveaux protocoles statutaires pour les directeurs, ingénieurs et cadres**, soulignant l'obsolescence des statuts actuels, inadaptés aux nouveaux métiers et aux exercices territoriaux.

Le SMPS a renouvelé sa demande d'un plan d'accompagnement de la mise en place des GHT pour les directeurs et cadres, comme un pré-requis aux GHT et non dans un second temps. Les mesures prioritaires pour les directeurs d'hôpital devront porter sur :

- ✿ **Un accompagnement individualisé face aux mobilités subies** et la création d'un « statut de mission » en cas de transition professionnelle.
- ✿ **Une renégociation des primes et indemnités couvrant tous les exercices multi-sites** mais aussi de direction commune et d'intérim, pour les chefs d'établissements comme pour les adjoints.
- ✿ **La suppression des quotas, élargissement des emplois fonctionnels, et élargissement du GRAF pour les DH**, en cohérence avec la création des GHT pour les chefs d'établissement et les adjoints et avec la création de nouvelles fonctions de directeurs de site.
- ✿ **La transposition des mesures obtenues par les directeurs territoriaux de l'Etat** avec le maintien de l'indemnitaire en cas de fin d'emploi fonctionnel, pour une durée de 5 ans à taux plein, puis deux ans à taux réduit dans le cadre des réorganisations territoriales.
- ✿ **La détermination d'un calendrier de discussions sur les évolutions statutaires** (indiciaires et indemnitaires) correspondant à ces nouveaux métiers.

Le SMPS porte la vision des directeurs et des cadres hospitaliers, fidèle aux valeurs d'un service public de santé tourné vers l'avenir